

ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECIALITÉ FLÛTE (H/F)

Offre n° O085251127001055

Publiée le 27/11/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : Saint-jean-de-monts - communauté de communes ocean-marais-de-monts

Lieu de travail : Maison du développement intercommunal - 46 place de la paix - b.p. 721, Saint-Jean-de-Monts (Vendée (85))

Poste à pourvoir le : 01/03/2026

Date limite de candidature : 01/01/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Enseignement artistique

Grade(s) recherché(s) : Assistant d'enseignement artistique

Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Enseignant ou enseignante artistique](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste avec un temps non complet et quotité de temps de travail inférieure à 50%. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps non complet, 10h00 hebdomadaire

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Rémunération statutaire

Descriptif de l'emploi :

Le Pôle Affaires Culturelles comprend le Réseau Intercommunal des Bibliothèques, le Conservatoire à Rayonnement intercommunal Vibrato, la coordination de la saison culturelle hivernale et les actions culturelles, une Micro-Folie et cinq sites patrimoniaux.

Vous rejoindrez une collectivité où les valeurs du vivre ensemble animent ses collaborateurs. Sous la responsabilité du directeur du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, vous intégrez une équipe composée de 20 enseignants, 4 Intervenants en Milieu Scolaire et un secrétariat, au service de 300 élèves et de la population.

Missions / conditions d'exercice :

Sous l'autorité du Directeur du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal :

- Enseignement de la flûte ; orienter et suivre les études et le programme d'évaluation des élèves ; conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective.
- Professeur(e) Coordinateur/trice des pratiques artistiques de l'établissement.
- Direction d'ensembles de pratique collective.
- Développer la curiosité et l'engagement artistique, transmettre les répertoires les plus larges possible en inscrivant son activité dans un projet collectif d'établissement et d'enseignement.
- Inciter et accompagner dès le début de l'apprentissage musical à l'épanouissement individuel à travers la pratique scénique, dans le cadre du projet d'établissement.
- Personne « ressource » dans la découverte et l'appropriation de la culture musicale et dans le développement de projets associés à sa discipline.
- Intervention en Milieu Scolaire.

Profils recherchés :

- Formation supérieure : niveau DNSPM / Diplôme d'Etat.
- Une expérience significative dans l'enseignement artistique et la vie artistique ;
- Des compétences affirmées et incontournables en pédagogie de groupe ;
- Capacité à s'intégrer et s'investir dans un projet culturel de territoire
- Bonnes connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales
- Sens affirmé du travail en équipe, capacité d'encadrement et d'animation
- Permis B (mobilité indispensable) ;
- Maîtrise affirmée des outils informatiques : M.A.O., mais également en bureautique ; la connaissance du logiciel I-Muse étant un plus.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0251580789

Informations complémentaires :

Lettre de motivation manuscrite et CV à adresser avant le 31 décembre 2025, à l'attention de :
Madame la Présidente de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts
46, place de la paix BP 721
85167 Saint Jean de Monts

Contact : Service Ressources humaines – recrutement@omdm.fr

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o085251127001055-assistant-enseignement-artistique-spEcialitE-flUte>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.